

mardi 28 décembre 2010, 09:05

[Table ronde sur le chauffage urbain : les propositions de Guy Schmaus](#)



*La dernière commission municipale consultative des services publics avait en principe à son ordre du jour, l'affaire du chauffage urbain.*

*Mais le maire G. Catoire n'était pas présent....*

*L'ordre du jour en a donc été changé.*

*Encore du temps de perdu!*

*Néanmoins, sans attendre, G. Schmaus s'est adressé, par courrier, aux participants pour les informer des propositions qu'il souhaitait proposer à Gilles Catoire pour avancer et rétablir les clichois dans leur droit.*

*Il faut maintenant obtenir que la table ronde, souhaitée par la CSF et les locataires, se tienne au plus vite.*

*Voici les suggestions de Guy Schmaus...*

Notre commission consultative des services publics locaux du 16 décembre 2010 avait à son ordre du jour l'organisation d'une table ronde sur le chauffage urbain.

Mais le Maire qui devait présenter ses propositions n'étant pas présent, je soumetts à vos avis les suggestions que je vous aurais soumises lors de cette réunion.

Aux uns et aux autres de les corriger et de les compléter de manière à ne pas retarder la tenue de cette table ronde initialement proposée par les amicales de locataires de la C.S.F., approuvée à l'unanimité du conseil d'administration de Clichy-Habitat et du conseil municipal du 8 décembre 2010.

- 1) Je crois que la table ronde devrait avoir lieu vers la fin janvier, un samedi matin et après midi le 22 ou le 29 janvier 2011.
- 2) Seraient invités les représentants de la S.D.C.C., les abonnés, les locataires, les copropriétaires, les entreprises consommatrices du chauffage urbain, ainsi que les contribuables et les élus clichois.
- 3) L'objectif est de déboucher sur des orientations, des évaluations et des propositions d'action en s'appuyant sur les documents et analyses des experts, du rapport de la chambre régionale des comptes, les travaux des cabinets d'avocats, et bien évidemment sur les services techniques de la ville.

- 4) La table ronde pourrait commencer par une réunion commune de présentation du dossier ; Puis les participants pourraient se répartir dans 4 ateliers :
  - l'évaluation des trop perçus et les modalités des remboursements
  - l'état des structures existantes et les perspectives à l'horizon 2015
  - la remise à plat juridique de la concession
  - les tarifications
- 5) l'après midi serait consacrée aux rapports succincts des ateliers
- 6) ensuite le but serait de parvenir à une synthèse globale d'orientations et d'actions.

Ce ne sont là que des suggestions à débattre mais il n'y a pas de temps à perdre d'où ces premières idées que je vous présente comme une contribution personnelle ni plus ni moins.

Bien cordialement.  
Guy Schmaus